



CONSEIL D'ÉTAT
section de législation

Quatrième chambre

La demande d'avis introduite le 29 janvier 2024 par la Ministre-Présidente du Collège de la Commission communautaire française, chargée de la promotion de la santé, des Familles, du Budget et de la Fonction publique, sur un projet d'arrêté 'relatif à l'octroi de subventions pluriannuelles s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre du Plan social santé intégré bruxellois pour des projets dans les secteurs de l'aide aux personnes et de la santé en ce compris de la promotion de la santé', portant le numéro 75.473/4 du rôle de la section de législation du Conseil d'État, a été rayée du rôle le 30 janvier 2024, conformément à l'article 84, § 5, des lois 'sur le Conseil d'État', coordonnées le 12 janvier 1973.